



RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Mesdames et messieurs les proviseurs des lycées et lycées professionnels publics et privés

Mesdames et messieurs les correspondants "Lycéens et apprentis au cinéma"

Besançon, le 26/08/2019

Objet : modalités d'inscription aux formations « Lycéens et apprentis au cinéma », année 2019-2020.

Rectorat
Division de la formation

La DIFOR poursuivra l'accompagnement des enseignants au titre de l'opération "Lycéens et apprentis au cinéma" mise en place par le Conseil régional.

La liste des films et les coordonnées des formations correspondantes sont les suivantes :

Dispositif	19A0030113 AUI Lycéens et apprentis au cinéma
Modules	50806 Certains l'aiment chaud 50807 Rêves d'or 50808 Trouver sa place 50809 Petit paysan

Référence
DT/LS
Dossier suivi par :
Lucia SCALABRINO

Téléphone : 03 81 65 73 68
Fax : 03 81 65 74 21
Mél. : lucia.scalabrino@ac-besancon.fr

10 rue de la Convention
25030 BESANÇON
CEDEX

La campagne d'inscription aux formations se déroulera **du vendredi 30 août 2019 au jeudi 12 septembre 2019**. Au-delà de cette date, les candidatures seront prises en compte à titre très exceptionnel.

Je vous invite à procéder aux inscriptions directement sur « GAIA responsable », selon les procédures habituelles.

Une concertation entre enseignants coordonnée par le correspondant « Lycéens et apprentis au cinéma » est indispensable sachant que **chacun sera inscrit à deux formations sur les quatre proposées**. Je vous remercie de bien vouloir anticiper cette organisation en interne.

Par ailleurs, il est à noter que l'inscription des classes constitue une **démarche distincte et complémentaire** auprès du coordinateur du dispositif Lycéens et apprentis au cinéma : Marc FRELIN, marc.frelin@les2scenes.fr.

Très cordialement,

Le Responsable académique
de la formation

Didier THELLIER